

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE DU COMITE DIRECTEUR DU 22 MARS 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (20)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Pierrick MERINO (Secrétaire général-adjoint), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Rémi BAUDOT, Nelly DEVILLE, Yves BOEHM, Chantal BURBAUD, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Céline DODIN, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Joël POULAIN.

Membres excusés / absents (2)

Sylvine BROUTE, Daniel POËDRAS.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaires de séance : Dominique BRET et Pierrick MERINO.

Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 20h30, quorum atteint de 18 voix/20

1. Règles de fonctionnement du Comité directeur sur le plan Finances

Le Président rappelle qu'il n'y a pas de budget dédié pour les commissions. Tout engagement de dépenses doit passer par le BD et le CD.

Il en est de même pour les déplacements qui doivent être approuvés par le Président et accompagnés d'un ordre de mission.

2. Convention de partenariat avec Sportall

Le Président indique que le Comité directeur précédent a validé la convention. Toutefois, il souhaite l'avis de la nouvelle équipe pour la mise à disposition des 3 vidéos réalisées récemment.

Le Comité donne son aval à l'unanimité des présents.

3. Préparation des réunions de zone

Le Président propose pour l'animation des réunions de zone de partir des 3 axes du programme puis de donner des exemples à partir du plan d'actions dont une première version a été rédigée par Valérie BERGER-CAPBERN, Pierrick MERINO et lui-même.

Les différents axes sont examinés, donnent lieu à des échanges permettant de faire ressortir les actions clés et prioritaires.

Professionnalisation

Deux CQP existent : animateur et cartographe. Pour que ceux-ci perdurent, il est indispensable qu'il y ait des formés chaque année (7-8) ce qui, actuellement, est difficile à atteindre. En conséquence, leur renouvellement à déposer auprès de France Compétences, est incertain. Si le CQP animateur a quelques chances d'être réhabilité, ce n'est pas le cas du CQP cartographe par manque de candidats même si le contexte actuel, problématique pour assurer des formations, est un argument à avancer. D'ailleurs, des places restent disponibles pour la session du CQP animateur prévue à partir de juin à Prémanon.

Action 1 : convaincre les licenciés de se former à ces CQP ainsi que d'autres professionnels (ETAPS, STAPS...) dans le cadre de leur formation continue.

Les commissions Formation, Communication doivent agir rapidement en collaboration avec la DTN :

- Relations avec d'autres structures pour faire connaître la formation ;
- Mise en avant des allègements possibles dans le cas de détention de diplômes fédéraux ;
- Communication sur divers supports : réseaux sociaux, carrousel, LOC, CO Mag, mailing ciblé (par exemple, pour le CQP Cartographe à partir d'un export des cartographes déclarés sur la cartotheque fédérale)...

La professionnalisation nécessite également de disposer d'un diplôme permettant l'entraînement (il n'en existe pas depuis la disparition des brevets d'état).

Action 2 : réfléchir à la mise en place d'un CQP Technicien.

Formation

Action importante : échanger avec les formateurs actifs pour faire un bilan des formations et envisager des évolutions si besoin.

Action : mettre en place une formation Organisateur en s'appuyant sur le séminaire des experts pour construire des documents adaptés.

Action : relancer la formation Cartographie de proximité (Franz MAREIGNER).

La question du contrôle des cartes de proximité est posée. C'est un travail délicat sur lequel la commission Equipements sportifs devra réfléchir.

L'intérêt d'une formation GEC de niveau national est questionné ; il ne semble pas possible de former sur tous les logiciels en pensant à toutes les garanties (sécurité, éthique...) d'où à l'initiative des ligues. En conséquence, cela n'est pas une priorité. Il pourrait être envisagé un séminaire des organisateurs et des experts, sous la forme des séminaires IOF, avec des ateliers dont un sur la GEC.

Action prioritaire : la validation et le suivi des diplômes ; point important en raison de la pandémie, au vu des annulations de course. La commission Formation devra s'interroger sur la prolongation de la période de validité.

Il est également évoqué la nécessité d'une réflexion sur la filière organisateur / juge / arbitre pour les jeunes qui n'accrochent pas à la compétition. Ceci implique de valoriser davantage les délégués et arbitres. L'idée de remplacer les arbitres par un jury (prise de décision à plusieurs) est à travailler par la commission Juges et arbitres.

Haut Niveau

Il est indispensable de distinguer 2 dispositifs dans l'accès au Haut Niveau : les structures type pôle impliquant un entraînement sur toute la semaine et les activités ponctuelles (stage, RDE...).

Action : Définir un cahier des charges.

Par rapport au haut niveau féminin, un questionnaire sur le sport de haut niveau et la maternité a été adressé. La question est de trouver le moyen de garder les filles, peut-être en s'appuyant sur des modèles (les Suisses).

Action : Réfléchir aux actions à mener auprès du COMOF pour le développement de la CO VTT et aux leviers à actionner pour le sortir d'une pratique trop confidentielle.

Action : Agir au niveau local pour la CO à Ski, sur le plan universitaire et participer aux courses internationales pour faire émerger un haut niveau français.

Pratiques sportives

Il faut différencier le niveau national et les autres, en n'imposant pas les mêmes critères, dans le règlement des compétitions, à toutes les courses.

Action : Coordonner les calendriers pédestre et VTT pour laisser de la place aux actions locales.

Action : Reprendre rapidement l'adresse classement afin de pouvoir faire des simulations pour définir ce qui est à mettre en place.

Pour développer les courses urbaines, il faut solliciter les commissions Communication et Partenariats dans l'idée d'amener la pratique au plus près des populations, d'encourager le local à faire venir de nouvelles personnes.

Si la pertinence d'un texte montrant l'intérêt d'adhérer à un club se justifie, il faut surtout convaincre les clubs de faire des activités.

Action : Réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour convaincre les clubs.

Numérisation

RAS

Finances

Un travail sur les redevances, sur les partenariats (en relation avec la commission Communication) est à faire ainsi qu'une réflexion sur la mise en place d'un fonds de dotation (en lien avec les partenariats, le mécénat) permettant des apports financiers, des actions.

Jeunes

Action : Formaliser un questionnaire pour faire un état des lieux et une analyse du fonctionnement des groupes Ligue, des RDE afin d'en définir un cahier des charges.

4. Organisation des réunions

Le Président propose d'organiser les réunions de zones autour des 3 axes du projet avec 5 minutes de présentation de l'axe et d'exemples d'actions qui y sont rattachées puis 45 minutes d'échanges par axe.

Il est proposé de mettre en place l'adresse projetfederal@ffcoorientation.fr pour recueillir les retours suite aux réunions de zone. Cette adresse serait ouverte jusqu'à fin avril. Pierrick MERINO traitera les réponses.

Il est suggéré d'interroger, lors des réunions, sur le positionnement des clubs par rapport à la sortie du confinement et à la situation post-covid.

Fin du Comité directeur à 18h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

